

*Résolution du Congrès 2021
du Sgen CFDT Provence Alpes*



→ Vote sur la résolution générale : 262 pour, 19 contre, 9 abstention. ADOPTÉE !

Sommaire

1. Construire un syndicat fort de ses adhérents et de ses militants

- 1.1 Se développer : une nécessité
- 1.2 Attirer de nouveaux adhérents et les fidéliser
- 1.3 Donner aux adhérents l'envie de s'investir

2. Des idées à défendre, des moyens d'actions efficaces pour y parvenir

- 2.1 Mettre en avant des idées phares dans les domaines de la qualité de vie (QVT) et de la santé et sécurité au travail (SST)
- 2.2 Affirmer notre identité et nos valeurs : émancipation, créer du collectif
- 2.3 La question de la grève et des moyens d'actions

3. Les élections professionnelles : renforcer notre légitimité et nos moyens d'agir

- 3.1 Objectifs électoraux
- 3.2 Méthode
- 3.3 Valoriser le travail des élus tout en restant lucides sur leur pouvoir d'agir dans les instances

Préambule

Quelle est la raison d'être d'un syndicat comme le nôtre ? Qu'est ce qui fait sa force et sa pertinence ? Ce sont les questions que pose cette résolution de congrès et à travers elles l'orientation que nous souhaitons donner à notre travail collectif pour les 4 prochaines années. Celle-ci s'inscrit dans le cadre des orientations votées par la CFDT à Rennes en 2018 et par la fédération des Sgen-CFDT au congrès de Dijon en 2021.

Depuis des années, voire des décennies, le mouvement syndical s'affaiblit dans notre pays. Une érosion qui peut sembler inéluctable et qui pourtant sonne comme un paradoxe à l'heure où la dérégulation et les bouleversements technologiques viennent modifier profondément notre rapport au travail. Nous affirmons que plus que jamais nous avons besoin d'espaces qui permettent de construire une action collective et d'agir concrètement sur notre travail. Comme le rappelle souvent Laurent Berger « le syndicalisme est mortel », alors faisons-le vivre ! Un syndicalisme utile au quotidien tourné vers l'avenir, ancré dans le réel et force de propositions. Un syndicalisme qui ne s'embarrasse ni de nostalgie ni de tabous pour savoir se remettre en question et avancer. Un syndicalisme qui soit un refuge démocratique où chacun peut participer, réfléchir, échanger en toute confiance et en toute sincérité.

Renforcer à la fois notre légitimité et notre capacité d'agir passe par trois axes prioritaires.

Tout d'abord mettre en œuvre les conditions pour pouvoir s'appuyer sur des adhérent.e.s et des militant.e.s nombreux.euses: gage d'indépendance, de démocratie, de renouvellement.

Ensuite, construire une identité forte autour d'idées élaborées collectivement et défendues par des moyens appropriés et efficaces.

Enfin, progresser et renforcer partout notre place dans les instances représentatives du personnel

1. Construire un syndicat fort de ses adhérents et de ses militants

1.1 Se développer : une nécessité

L'augmentation du nombre d'adhérent.e.s répond à une triple nécessité :

1.1.1 - continuer d'assurer notre indépendance financière et se donner les moyens matériels d'agir.
1.1.2 - assurer un renouvellement des idées. Le fonctionnement du Sgen-CFDT Provence Alpes repose sur une démocratie interne qui doit être vivante et dynamique. Un syndicat sans nouveaux adhérent.e.s est voué à voir s'amenuiser sa capacité de porter la contradiction en interne ou au contraire à la fabriquer artificiellement : une forme d'immobilisme incompatible avec les objectifs affichés en préambule de cette résolution.

1.1.3 - permettre un renouvellement régulier des militant-e-s à tous les niveaux de l'organisation. Retraite, naissances, mutations, envie d'autre chose : autant de raisons qui amènent chaque année certain.e.s d'entre nous à tourner la page du militantisme. Des militant.e.s nombreux.euses et renouvelé.e.s c'est s'assurer que leur engagement reste un volontariat et ne devienne pas une servitude. Cela suppose de renforcer le rôle de l'adhérent.e acteur.rice et de l'épauler davantage.

1.2 attirer de nouveaux adhérents et les fidéliser

1.2.1 Quels moyens privilégier afin d'inciter de nouveaux collègues à nous rejoindre ? Nous avons la conviction que cela passe prioritairement par la rencontre avec un militant.e ou un.e collègue identifié.e sur son lieu de travail.

1.2.2 A cette fin nous nous assurerons un véritable travail de proximité avec les différentes catégories de personnels que nous syndiquons:

- permanences hebdomadaires sur les différents sites de l'INSPE d'Aix Marseille
- visites régulières des services, des écoles et des établissements
- heures d'information syndicales à la demande des collègues ou sur notre initiative

1.2.3 Plutôt que d'essayer en vain de couvrir un territoire beaucoup trop vaste nous ciblerons les collectifs de travail sur lesquels nous assurerons une présence régulière tant que les force militantes ne le permettent pas.

1.2.4 Les outils de visio permettent d'établir un contact plus convivial que le simple échange par mail, nous continuerons donc de proposer des temps d'information syndicale en distanciel qui permettent aussi de s'ouvrir à un public plus large et de créer un lien avec les personnes qui pourraient se sentir isolées sur leurs lieux de travail.

1.2.5 Nous continuerons d'organiser régulièrement des conférences débats sur des thèmes fédérateurs qui permettent d'attirer un public varié et de montrer la qualité du débat et de la réflexion au sein du Sgen-CFDT.

1.2.6 Un des axes majeurs de notre réflexion sur le prochain mandat doit être celui de la fidélisation des adhérent.e.s. En effet, en moyenne les nouveaux adhérent.e.s restent 5 ans. Ces départs doivent être analysés et il nous faut parvenir à transformer l'adhésion utilitaire d'un moment en compagnonnage tout au long d'une carrière.

1.2.7 Afin d'y parvenir, le syndicat s'attachera à mieux connaître les attentes de ses adhérent.e.s à

l'aide par exemple de questionnaires, de sondages ou de rencontres.

1.2.8 Le syndicat peut encore étendre sa présence dans tous ses champs de syndicalisation, pour se faire connaître davantage, ce qui pourra donner l'occasion à de nouvelles personnes de s'investir.

• 1.3 Donner aux adhérents l'envie de s'investir

1.3.1 Créer les conditions

1.3.1.1 Une condition essentielle pour avoir envie de s'engager est de s'intéresser aux questions politiques, au débat d'idées, d'avoir envie d'être utile aux autres.

1.3.1.2 Le passage d'une adhésion pour le service à une identification avec les valeurs du Sgen-CFDT passe le plus souvent par une rencontre avec une personne qui incarne ces valeurs.

Il est donc nécessaire d'établir une relation régulière avec les adhérent.e.s afin de leur permettre de s'identifier au Sgen CFDT Provence Alpes comme un collectif accueillant.

1.3.1.3 Le syndicat s'appuiera plus particulièrement sur le réseau de correspondant.e.s avec qui il créera un lien régulier et qui auront vocation à devenir des relais de terrain.

1.3.2 S'appuyer sur les ressources du syndicat

1.3.2.1 Nous devons nous appuyer davantage sur les formations proposées par la fédération mais aussi organiser des modules de formation localement et puiser dans les ressources interpro

1.3.2.2 Le syndicat dispose de personnes ressources sur de nombreux sujets : il serait utile de pouvoir établir un annuaire basé sur le volontariat et mis à la disposition de tous les adhérent.e.s afin de permettre un système d'entraide horizontal.

1.3.2.3 Pour solliciter plus facilement des adhérent.e.s pour des coups de main ponctuels, nous devons mieux identifier et expliciter les besoins du syndicat.

1.3.3 Dépasser les éléments bloquants

1.3.3.1 Le vocabulaire "militant" peut avoir un effet repoussoir. En effet, certains termes sont très fortement connotés et renvoient à une rigidité partisane qui apparaît au mieux comme poussiéreuse au pire comme sclérosée.

1.3.3.2 Le vocabulaire syndical porte souvent une signification datée, qui ne correspond plus au syndicalisme tel que l'envisage le Sgen-CFDT. Décharge, congrès, militant, résolution, autant de mots à abandonner pour ne pas renoncer aux idées d'un syndicalisme du XXI ème siècle. Le Sgen-CFDT Provence Alpes réinventera son vocabulaire afin de dépasser ces freins.

Amendement 1 (SD 13)

Ajouter : « Cette évolution de notre vocabulaire nous permettra de libérer notre imaginaire collectif et d'ouvrir le champ des possibles »

→ 115 pour, 109 contre, 36 abstention. **ADOPTÉ**

1.3.3.3 Le renouvellement militant c'est aussi le renouvellement de nos manières de militer. Nous devons nous attacher à imaginer des formes plus souples, anticiper des temps d'engagement plus courts, nous ouvrir à des pratiques différentes.

1.3.3.4 Il convient aussi de déculpabiliser la militance. Tout le monde n'est pas obligé de s'engager au même niveau. Chacun doit pouvoir se voir proposer des tâches à la hauteur de ses appétences et de ses compétences.

1.3.4 Actions à mettre en oeuvre

1.3.4.1 Le Sgen-CFDT Provence Alpes veillera à créer des occasions de rencontre entre adhérent.e.s localement afin de favoriser le sentiment d'appartenance à un collectif.

- 1.3.4.2 Nous solliciterons régulièrement les adhérent.e.s sur des questions précises par le biais de formulaires en ligne, de SMS, de réunions thématiques en visio
- 1.3.4.3 Nous favoriserons des espaces d'échanges entre adhérent.e.s sur des thématiques métier "Parlons métier"
- 1.3.4.4 Nous enverrons un bref compte rendu des CS à tous les adhérents.

2. Des idées à défendre, des moyens d'actions efficaces pour y parvenir

2.1 Mettre en avant des idées phares dans les domaines de la qualité de vie (QVT) et de la santé et sécurité au travail (SST)

2.1.1 : Le bien être au travail doit être une réalité. Le Sgen-CFDT s'engage à oeuvrer pour que l' Etat employeur mette en place les conditions d'une QVT effective pour tous les personnels.

Ceci ne pourra être possible qu'avec :

- la mise en place d'une médecine du travail enfin à portée de toutes et tous,
- une politique de prévention des risques en général et plus particulièrement psycho-sociaux (RPS) ,
- un travail de concertation avec les différentes collectivités sur le bâti scolaire, l'adaptation des locaux...

2.1.2 Ressources du syndicat pour atteindre nos objectifs :

- Prendre toute notre place dans les Comités Hygiènes Sécurité et Conditions de Travail dans lesquelles nous siégeons (CHS / CHSCT)
- Solliciter l'administration dès que nous sommes interpellé.e.s par des collègues,
- Aider les personnels à s'emparer des outils à leur disposition pour alerter l'employeur
- Mettre en oeuvre une réflexion collective au sein du syndicat pour aider au mieux les agents.
- S'appuyer sur les ressources fédérales du réseau SST

Créer un réseau d'entraide entre adhérents.

2.1.3 Eléments bloquants à dénoncer

- Les registres SST ne sont pas accessibles aux personnels dans tous les établissements
- Le manque de formation de tous les personnels et de nos hiérarchies sur la prévention des risques
- La dégradation progressive des conditions de travail s'installe insidieusement entraînant une accoutumance chez les personnels. Celle-ci empêche toute prise de conscience et de réflexion qui permettrait une réelle amélioration de la QVT.

2.1.4 Propositions :

- Produire localement un bulletin SST.
- Organiser des Réunions d'Infomations Syndicales (RIS / HMIS) spécifiques sur ce sujet. Parler

QVT / conditions de travail avec nos collègues

- Revendiquer auprès de nos ministères davantage de participation en terme d'action sociale.

2.2 Affirmer notre identité et nos valeurs : Émancipation, créer du collectif

Notre syndicat se veut réaliste et pragmatique :

- Il aide les agent.e.s à se responsabiliser.
- il fait de l'écoute sa marque de fabrique
- il est force de propositions
- Il continue de développer son expertise et son efficacité pour aider au mieux les personnels qui le sollicitent.
- Il associe ses adhérents à la prise de décisions sur les grands sujets politiques par des moyens variés (Assemblées Générales, invitations aux Conseils Syndicaux, sondages, échanges électroniques, etc.)

Pour diffuser ses idées, le Sgen-CFDT Provence-Alpes doit développer une réelle stratégie de communication :

- Renforcer le travail éditorial du site internet
- Envoyer régulièrement des newsletters catégorielles et générales à tous les personnels
- Poursuivre le travail de communication papier via les correspondant.e.s engagé.e.s avec la lettre bimestuelle d'info second degré et les guides professionnels.
- Mettre à jour les panneaux syndicaux dans les différents établissements et services.
- S'appuyer sur les outils et les positions fédérales et confédérales pour montrer notre cohérence idéologique
- Rester en lien constant avec le terrain pour connaître les vraies problématiques des personnels
- Être davantage présent.e.s sur les réseaux sociaux et exploiter la création de communautés propres à ce mode de communication
- Communiquer sur les grands sujets d'actualités locaux en direction des média à l'aide de communiqués de presse et d'expression sur les réseaux sociaux.

Amendement 2 (SD04)

Ajouter : • Aller à la rencontre des politiques (députés, maires ...)

→ 266 pour, 20 contre, 4 abstention. **ADOPTÉ**

2.3 La question de la grève et des moyens d'actions

2.3.1 Nécessité de se démarquer, de montrer notre identité

2.3.1.1 La nécessité de faire des actions dans le syndicalisme se forge sur deux objets:

- rendre visible nos positions et propositions
 - dans une situation conflictuelle avec l'employeur jouer l'épreuve de force pour le faire fléchir.
- 2.3.1.2 Dans la fonction publique, la grève a pour premier effet de perturber les usagers. Elle conduit souvent à rendre impopulaire les revendications associées sans qu'il soit possible d'en débattre, ce qui pose problème.
- Cependant, à titre individuel ou sur décision d'un collectif, les personnels peuvent la juger opportune.

2.3.1.3 Pour le Sgen CFDT Provence Alpes la grève doit être le moyen d'action ultime lorsque tout dialogue est devenu impossible, il faut privilégier d'autres formes d'actions revendicatives. La visibilité de notre organisation doit donc se faire sur des modalités qu'il appartiendra au nouveau conseil syndical d'inventer et de mettre en place.

Amendement 3 (SD05)

Remplacer le 2.3.1.3 par : Pour le Sgen-CFDT, la grève n'est pas toujours la modalité d'action la plus pertinente.
D'autres actions revendicatives peuvent être privilégiées en fonction des problématiques rencontrées.

→ 113 pour, 165 contre, 12 abstention. **REJETÉ**

2.3.2 Le travail en intersyndicale:

2.3.2.1 Le travail en intersyndicale peut être nécessaire et utile ponctuellement. Il doit être abordé autour de revendications précises dans une perspective d'efficacité, sans complexes sur la crainte de fissurer une unité fantasmée des personnels.

2.3.2.2 Plus largement, nous devons assumer clairement nos positions et points de divergence. Nous ne signerons pas les communiqués trop vagues qui permettraient à chaque organisation signataire de défendre des positions antagonistes. Nous affirmons que ces pratiques, en entretenant une certaine confusion idéologique, fragilisent le débat démocratique et le syndicalisme.

2.3.3 Notre position par rapport aux autres organisations syndicales.

2.3.3.1 Si nous devons assumer sans complexe nos prises de position et les faire connaître largement, il est inutile de commenter celles des autres organisations syndicales.

2.3.3.2 Les attaques publiques auxquelles se livrent les organisations syndicales entre elles sont un facteur d'affaiblissement du syndicalisme : elles renforcent les postures stériles au détriment du travail pragmatique de long terme.

2.3.3.3 Face à des attaques qui peuvent être violentes, il convient aussi de former et informer correctement les adhérent.e.s et militant.e.s afin qu'ils ou elles puissent défendre nos positions et démentir les contre-vérités sans alimenter de polémique stérile.

3. Les élections professionnelles : renforcer notre légitimité et nos moyens d'agir

Plus que de son nombre d'adhérent.e.s, notre syndicat tire sa légitimité à agir au nom des personnels-

par ses résultats aux élections professionnelles.

Il nous faut donc renforcer notre représentativité dans toutes les instances et mettre davantage en valeur le travail qu'y réalisent nos élu.e.s, tout en restant lucides sur les marges de manœuvre réelles dont ils ou elles disposent.

Amendement 4 (SD04)

Remplacer le début de l'introduction par : "C'est autant de son nombre d'adhérents que de ses résultats aux élections professionnelles que notre syndicat tire sa légitimité à agir au nom des personnels".

→ 253 pour, 30 contre, 7 abstention. **ADOPTÉ**

3.1 Objectifs électoraux

Les élections professionnelles doivent permettre au syndicat de progresser en faisant voter tous les adhérent.e.s, bien sûr, mais aussi les sympathisant.e.s qui reviennent vers nous régulièrement. Notre objectif est d'être présent.e.s dans tous les comités techniques (prochainement Comités Sociaux) des différents périmètres où nous sommes implanté.e.s.

3.2 Méthode

3.2.1 De gros efforts ont été faits sur le plan de la communication et de l'information, nous devons faire en sorte que cela se traduise par une reconnaissance plus importante lors des élections.

3.2.2 Il nous faut donc élargir notre base de sympathisant.e.s par les moyens suivants :

- mieux identifier ces sympathisant.e.s
- s'appuyer sur l'application de gestion des contacts OSCAR et exploiter ces données, s'en saisir comme outil de développement et pour faire voter lors des élections professionnelles.
- aller à la rencontre des personnels de manière plus systématique
- porter des candidatures incarnées par des personnels clairement identifiés sur le terrain pour leur action quotidienne

3.2.3 Notre condition de syndicat général nous amène à être présent.e.s dans une multitude d'instances et de périmètres. Avoir la prétention d'avoir des élu.e.s partout ne peut que nous mener à épargiller nos forces et à affaiblir nos positions. Nous faisons donc le choix de cibler certaines catégories et certains secteurs géographiques. Ces choix seront effectués par le Conseil Syndical en concertation avec les sections et les catégories professionnelles concernées.

3.3 Valoriser le travail des élus tout en restant lucides sur leur pouvoir d'agir dans les instances

3.3.1 CT, CTSD, CA, CAP, CDEN, CAEN*, groupes de travail divers et variés, nous siégeons dans de nombreuses instances dites "de dialogue social". Pourtant, force est de constater que souvent le pouvoir d'agir des élu.e.s du personnel y est extrêmement limités et qu'il s'agit davantage de chambres d'enregistrement que de réels espaces de concertation.

Plus qu'un véritable pouvoir d'agir dans ces instances où le dialogue social peut être limité, il s'agit avant tout d'être des interlocuteurs légitimes, crédibles et représentatifs vis à vis de nos employeurs.

3.3.2 Il convient donc de valoriser le travail des élu.e.s en communiquant plus efficacement sur leur action quotidienne auprès des personnels, leur travail préalable aux instances pour peser sur les questions mises en débat et l'efficacité de la méthode CFDT face aux postures de certains.

Par ailleurs, chaque instance doit donner lieu à un compte rendu communiqué à l'ensemble des électeur.rice.s.

3.3.3 Etre élu.e c'est aussi acquérir des compétences et une expertise qu'il convient de valoriser davantage dans nos communications.

Il convient de poursuivre la montée en compétences des militant.e.s, élu.e.s ou non, capables d'assurer un accompagnement efficace des agent.e.s, et de valoriser ce travail.

*

CT : comité technique

CTSD : comité technique spécial départemental

CA : conseil d'administration

CAP : Commission administrative paritaire

CDEN : Conseil départemental de l'Education Nationale

CAEN : Conseil Académique de l'Education Nationale